

2016 -SA- 0 2 2 4

2016 -SA- 0 2 2 9

*Ministère de l'environnement,
de l'Energie et de la Mer,
en charge des Relations
internationales sur le climat*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COURRIER ARRIVE

10 OCT. 2016

DIRECTION GENERALE

*Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt*

*Secrétariat d'Etat
chargé de la Biodiversité*

Paris, le 26 septembre 2016

La Ministre de l'environnement,
de l'Energie et de la Mer

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt

La Secrétaire d'Etat
chargée de la Biodiversité

à

Monsieur le Président-directeur général de
l'Institut national de la recherche agronomique

Monsieur le Président du Muséum national
d'Histoire naturelle

Monsieur le Directeur général de l'Agence
nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail

Monsieur le Directeur général de l'Office national
de la chasse et de la faune sauvage

Objet : Réalisation d'une évaluation expérimentale de l'innocuité du vaccin OBIREV®
et de la réponse immunitaire chez le bouquetin des Alpes

La présence de la brucellose dans la population de bouquetins des Alpes du massif du Bargy en Haute-Savoie a été confirmée en 2012. Depuis cette détection, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage participe, grâce à la mobilisation de ses agents de terrain et de ses personnels de la direction de l'expertise et de la recherche, à la caractérisation et à la mise en œuvre des mesures de maîtrise du risque.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a évalué dix scénarios de gestion de la maladie. La vaccination des bouquetins était l'une des solutions recommandées dans l'avis du 22 juillet 2015. Dans le rapport du 27 juillet 2016, l'Agence et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ont précisé que la vaccination sur le terrain nécessite d'abord d'être testée pour en confirmer l'innocuité.

Nous vous confions la réalisation de cette évaluation expérimentale en comparant des lots de bouquetins et de chèvres suivant les recommandations de l'avis 2016-SA-0146. Vous documenterez également la réponse immunitaire chez le bouquetin à l'occasion des prélèvements sérologiques au cours du suivi afin notamment d'orienter les stratégies de surveillance post-vaccination in natura.

Vous veillerez à conduire l'expérimentation et à établir les préconisations d'utilisation du vaccin in natura pour assurer la mise en œuvre de la vaccination sur le terrain au printemps 2017.

Vous nous ferez part sans délai de toute difficulté rencontrée pour atteindre cet objectif.

La ministre de l'Environnement,
de l'Energie et de la Mer,
en charge des Relations
internationales sur le climat


Ségolène ROYAL

Le ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt,
Porte-parole du Gouvernement


Stéphane LE FOLL

La secrétaire d'Etat
chargée de la Biodiversité


Barbara POMPILI